

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/03/2023

Absents excusés : DUMAS Lucie (procuration à MURET Valérie)

BUDGETS 2023

La synthèse des compte administratifs 2022 concernant la Commune, le Service d'Eau, le Service d'Assainissement, le Lotissement Champs de Nicole, le SIVU Jardin d'Enfants et le SIVU d'Animation Périscolaire est présentée au Conseil Municipal.

Ces synthèses font apparaître les excédents de chaque budget ainsi que les différentes articulations de ces budgets autour de chaque chapitre.

Monsieur le Maire met en avant la fin de nombreux emprunts communaux sur les 3 ans qui arrivent, plus de 80 000 €. La fin de ces annuités permettra à notre commune de conserver ses capacités d'investissement sur cette période.

Il faut noter également qu'à compter du 1^{er} janvier 2023 seule la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (T.H.R.S.) sera effective.

COLLEGIALE DE CASTELNAU

Dans le cadre du lancement de l'opération portant sur des travaux de réfection du toit en lauzes de la Chapelle Sud de la Collégiale de Castelnaud, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le plan de financement ci-après et décide de solliciter la DRAC Occitanie, la Région Occitanie, ainsi que le Conseil Départemental du Lot pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de la sauvegarde des Monuments Historiques.

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant
Maçonnerie	27 053.25 €	Subventions	
Couverture en lauzes de la Chapelle	75 925.50 €	DRAC – 40%	46 340.43 €
		Département – 20%	23 170.22 €
		Région – 20%	23 170.22 €
Coordonnateur SPS	2 059.58 €	Autofinancement	23 170.22 €
Maîtrise d'œuvre	10 812.77 €		
TOTAL	115 851.09 €	TOTAL	115 851.09 €

PROJET DE RENOVATION ET D'AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE DE PRUDHOMAT

Avenants

Des travaux supplémentaires devant être exécutés, des avenants ont été signés pour un montant de 12 202 € TTC. A contrario, des avenants de moins-value ont été également signés pour un montant de - 12 552 € TTC.

Envirobât - BDO

Dans le cadre de la démarche BDO, la Commune de Prudhomat a été retenue pour un Webinaire qui aura lieu le 6 avril prochain.

Le projet de rénovation et d'agrandissement de notre école représentera la Région Occitanie à cette occasion. Des échanges sont prévus avec les régions P.A.C.A., Ile de France, Bretagne et Normandie.

Dossier FEDER – Pièces complémentaires

Suite au dépôt du dossier au titre du FEDER Occitanie 2021-2027, des pièces complémentaires sont requises et notamment le plan de financement ci-après adopté à l'unanimité.

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	1 751 583,00 €	DETR – Préfecture (maximum)	500 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	213 270,00 €	Département FAST	274 219,00 €
Etudes – SPS – BDO – Diagnostics – Géothermie – Envirobât	66 902,00 €	Fonds Européens FEDER	557 536,00 €
		Cauvaldor Fonds de Concours	50 000,00 €
		Fonds Propres	100 000,00 €
		Emprunt	550 000,00 €
TOTAL HT	2 031 755,00 €	TOTAL	2 031 755,00 €

CANTINE SCOLAIRE – JARDIN D'ENFANTS : PROJET MODIFIE

Le Conseil Municipal décide de rationaliser l'investissement de ce projet avec la modification notamment des accès, du chauffage, des surfaces ainsi que des matériaux et souhaite également que le projet architectural soit en lien direct avec le groupe scolaire situé à proximité.

Les surfaces nouvelles seraient d'environ 160 m² et les surfaces existantes réhabilitées d'environ 177 m².

Le Conseil Municipal confirme également sa volonté d'effectuer la modification de l'agrément du Jardin d'Enfants en structure Multi Accueil dès que celle-ci sera nécessaire afin de pouvoir conserver une offre d'accueil très appréciée sur le territoire.

LOTISSEMENT CHAMPS DE NICOLE

L'entreprise TPJ terminera les travaux de voirie sur le Lotissement Champs de Nicole pour un montant de 3 765 € TTC.

Un excédent de 9 927,26 € sera reversé sur le budget communal.

Etant donné que tous les terrains ont été vendus et une fois les travaux de voirie exécutés par l'entreprise TPJ, le Conseil Municipal accepte de clôturer, en fin d'année, le budget annexe « Lotissement Champs de Nicole ».

RESTAURATION ANCIENNE GRANGE ETABLE A CHAMPS DE PAULIAC

Le Conseil Municipal décide de restaurer une ancienne grange étable située à Champs de Pauliac appartenant à la Commune. Des travaux de menuiserie et de toiture sont nécessaires pour un montant total de 2 345,00 HT.

Un dossier de demande de subvention dans le cadre de la restauration du Petit Patrimoine sera déposé auprès du service Patrimoine de Cauvaldor.

PROJET SCIME – VENTE DE TERRAIN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le développement et le projet d'extension de la Société SCIME située à « Nicole » lié à son évolution notamment grâce au « Made in France ».

La Société SCIME exerce son activité autour de la maroquinerie de luxe depuis plusieurs décennies. Elle est implantée dans un ancien abattoir qui a été réhabilité et transformé en bureaux, unités de production et de stockage.

Considérant le développement actuel et le projet d'extension nécessaire à cette entreprise, avec une forte croissance et une évolution nécessitant une extension de son espace de travail, le Conseil Municipal approuve la vente d'un terrain (parcelle AC 105) situé à proximité immédiate de cette extension d'une surface de 1 738m² au prix de 4 000 € et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour entreprendre toutes les démarches concernant cette vente.

L'ensemble des frais (bornage, notaire) seront à la charge de la SCIME.

SPL CAUVALDEX

La SPL (Société Publique Locale) gérée et contrôlée par les élus succède à Cauvaldor Expansion. Monsieur le Maire rappelle qu'aucune rémunération ne sera versée aux membres de cette nouvelle entité.

ITINERAIRES « GRANDE RANDONNEE DE PAYS »

Madame Dominique MANETTA, Présidente du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Lot, a présenté le projet de créer un itinéraire de Grande Randonnée® de Pays en Vallée de la Dordogne à Madame Josette FROMENTEZE, 1^{ère} Adjointe.

Le bassin de la Dordogne bénéficie de différents labels et classements permettant de proposer un GR® de Pays destiné à valoriser une région caractéristique par sa culture, son patrimoine ou ses paysages.

Cet itinéraire de pays d'environ 225 km et réunissant 8 boucles aura plusieurs ouvertures : sur le Cantal, la Corrèze, la Dordogne, l'Aveyron, le GRP® du Ségala (projet) et le GRP® Vallée et Causses du Quercy (projet)

SIGNALETIQUE CASTELNAU

Monsieur Jean-Claude BEZIAT s'est employé au cours de cet hiver à la réfection de la signalétique dans le village de Castelnau. De nouveaux panneaux sont en place, ils accompagnent agréablement ceux qui ont été rénovés.

OLYMPIADES VITICOLES

Le Comité des Fêtes de Glanes organise des Olympiades Viticoles le Samedi 17 juin 2023 et sollicite la participation de notre commune. Madame Laurence ROUDEZ BONAL, 3^{ème} adjointe, et Madame Valérie POLLET-VIGUIER, Conseillère Municipale, sont en charge de la constitution d'une équipe de 6 personnes (3 femmes et 3 hommes) qui représentera Prudhomat.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vendredi 7 avril 2023 à 20h30

SEANCE LEVEE A 23h30

Le Maire


